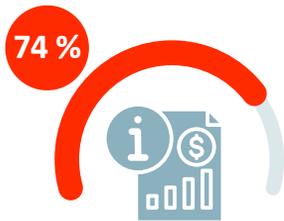


# Bulletin sur la conformité en 2024

## Exigences financières

Pour pouvoir offrir à ses clients et clientes des services gratuits et efficaces de règlement de plaintes, la CPRST exige des fournisseurs de services participants (FSP) qu'ils respectent deux exigences financières :



### Divulgarion de renseignements financiers à la CPRST

**74 % des FSP** ont fourni les renseignements financiers requis pour la période 2018-2024.



### Paiement des frais de la CPRST

Tous les fournisseurs doivent payer les frais qui leur sont facturés dans un délai de 30 jours.